



Dans le cadre de son cycle 2021-2022, le **Groupe de réflexion en droit privé luxembourgeois (GRDPL)** vous présente son programme :

* Les Assises du Code civil ont été lancées en partenariat avec le Ministère de la Justice le 7 mai 2021

** Les conférences sont validées pour pouvoir compter dans la formation continue des avocats.

*** Il sera possible de participer aux conférences en ligne. Les modalités d'inscriptions seront transmises préalablement à chaque conférence.

Programme 2021-2021

15 octobre 2021

Les Assises du Code Civil (2^{ème} session) : Session sur les priorités des réformes

Co-organisé avec le Ministère de la Justice

Au format hybride de 9h15 à 18h (BNL ; https://bit.ly/assises_code_civil_2)

15 décembre 2021

Pour une remise en cause de la règle, le pénal tient le civil en l'état

Par Séverine Menétrey (Professeur à l'Université du Luxembourg)

Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h à 20h

22 février 2022

La réforme du droit luxembourgeois des faillites en question

Par Thomas Mastrullo (assistant professeur à l'Université du Luxembourg) et Julie Boyer (academic consultant pour Clifford Chance)

Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h à 20h

22 Mars 2022

Une rétrocession du patrimoine fiduciaire à l'arrivée du terme du contrat fiduciaire luxembourgeois

Par Karolina Mreches (docteure de l'Université du Luxembourg)

Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h à 20h

19 avril 2022

Propositions de réforme en matière de droit des sûretés (personnelles)

Par Hannes Westendorf (magistrat, chargé de cours associé à l'Université du Luxembourg)

Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h à 20h

10 mai 2022

Quel droit des ASBL demain au Luxembourg ?

Coordonné par Isabelle Corbisier (professeure à l'Université du Luxembourg), David Hiez (professeur à l'Université du Luxembourg) et André Prüm (professeur à l'Université du Luxembourg)

Au Campus Weicker, de 14h à 18h

28 juin 2022

Aperçu des conséquences de la digitalisation des contrats en droit civil

Par Anne Baudoin-Mazand (avocate à la Cour de Luxembourg)

Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h à 20h

Événements passés

➤ Cycle 2020-2021

17 novembre 2020

Usucapion et prescription acquisitive

Par David Hiez (Professeur à l'Université du Luxembourg)
Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h00 à 20h00

19 janvier 2021

Les travaux préparatoires

Par Patrick Kinsch (Avocat, Wurth, Kinsch, Olinger; Professeur honoraire à l'Université du Luxembourg)
Au Campus Weicker (salle A-101), de 18h00 à 20h00

Publication : KINSCH Patrick, « Les usages des travaux préparatoires des lois au Luxembourg (le bon, le mauvais et l'indicible) », *Pasicrisie luxembourgeoise : recueil trimestriel de la jurisprudence luxembourgeoise Luxembourg*, N° 4(2020), T. 39, p. 763-774

20 avril 2021

L'exception d'illégalité des actes administratifs individuels devant le juge judiciaire

Par Vincent Bolard (Avocat, B&F Avocats)
Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h00 à 20h00

Publication : MENÉTREY Séverine et BOLARD Vincent, « L'exception d'illégalité des actes administratifs individuels devant le juge judiciaire », par Vincent Bolard et Séverine Menétrey, *Pasicrisie luxembourgeoise : recueil trimestriel de la jurisprudence luxembourgeoise Luxembourg*, N° 1(2021), T. 40, p. 1-36.

7 mai 2021

Assises du Code civil session 1

Avec : Sam Tamson (Ministre de la Justice)
Groupe de réflexion en droit privé luxembourgeois (GRDPL)
European Convention Center Luxembourg (ECCL)

➤ Cycle 2019-2020

26 novembre 2019

La cession de contrat : le triomphe du consentement?

Par Armel Waisse (Avocate, Bonn & Schmitt)
Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h00 à 20h00

Publication : WAISSE Armel, « La cession de contrat en droit luxembourgeois : le triomphe du consentement? » in *Mélanges en l'honneur de Pascal Ancel*, 1^{ère} éd., (2021), Larcier, pp. 623-644.

17 décembre 2019

La nature de la prescription

Par Séverine Menétrey (Professeure à l'Université du Luxembourg)
Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h00 à 20h00

Publication : MENÉTREY, Séverine, « La nature de la prescription en droit luxembourgeois », (2019) 29 *Annales de droit luxembourgeois* 45.

21 janvier 2020

De quand date l'État et, donc, l'ordre juridique luxembourgeois? La date ignorée du 31 décembre 1830 / 1^{er} janvier 1831

Par Luc Heuschling (Professeur à l'Université du Luxembourg)
Au Campus Weicker (salle A-101), de 18h00 à 20h00

Publication : HEUSCHLING Luc, « De la naissance de l'État luxembourgeois. Analyse et historique de la problématique », *Actes de la section des sciences morales et politique de l'Institut grand-ducal* (2021), Vol XXIV.

25 février 2020

Point de départ et computation de la prescription

Par Thierry Hoscheit (Magistrat, Tribunal d'arrondissement de Luxembourg)
Au Campus Weicker (salle B-001), de 18h00 à 20h00

Publication : HOSCHEIT, Thierry, « Point de départ et computation de la prescription », (2019) 29 *Annales de droit luxembourgeois* 81.

➤ Cycle 2018-2020

18 octobre 2018

La réforme du droit du divorce

Colloque organisé par David Hiez (Professeur à l'Université du Luxembourg) et Françoise Hilger (Juge, Tribunal d'arrondissement du Luxembourg).
En collaboration avec le GRDPL

Publication : HIEZ, David et Françoise HILGER (dir.), *La réforme du divorce et de l'autorité parentale*, Bertrange, Legitech, 2019.

13 novembre 2018

La jurisprudence luxembourgeoise en matière de sûretés personnelles, une jurisprudence sous influence ?

Par Hannes Westerndorf, (Avocat, Clifford Chance)

Publication : WESTERNDORF, Hannes, « Le jurisprudence luxembourgeoise en matière de sûretés personnelles, une jurisprudence sous influence? », (2019) 2 *JTLuxembourg* 33.

5 février 2019

Les actions de groupe – Quelles perspectives pour le droit luxembourgeois

Par Séverine Menétrey (Professeure à l'Université du Luxembourg)

Publication : MENÉTREY, Séverine, « L'introduction d'un recours collectif en droit luxembourgeois : enjeux et défis », (2019) 6 *JTLuxembourg* 161.

23 avril 2019

Les ressources de l'espace envisagées sous l'angle du droit des biens

Par David Hiez (Professeur à l'Université du Luxembourg)

Publication : HIEZ, David, « Les ressources spatiales face au droit des biens », (2019) 5 *JTLuxembourg* 129.

➤ **Travaux connexes**

Code civil comparé – Luxembourg, France et Belgique, par le GRDPL sous la coordination de David Hiez, Larcier, 17 juin 2021, 666 p.

Le Groupe de réflexion en droit privé luxembourgeois (GRDPL) en quelques mots...

Pour répondre à un manque de recherche en droit privé général, des chercheurs de l'Université du Luxembourg ont pris il y a un an l'initiative de créer un groupe de réflexion sur le droit privé luxembourgeois, en étroite collaboration avec des praticiens déjà engagés dans la recherche. Ce groupe se propose tout à la fois de conduire des recherches en droit privé mais aussi de contribuer à la rénovation des parties les plus obsolètes de cette branche du droit.

Quoique le droit civil soit classiquement considéré comme la matrice du droit dans les pays du code, il est bien souvent négligé par la recherche juridique au Luxembourg. En effet, pour des raisons principalement liées à sa taille, le Luxembourg a adopté une stratégie de niche, qui le conduit à approfondir certaines questions particulièrement porteuses, et principalement le droit des affaires, voire de façon plus étroite encore le droit bancaire et financier, le droit fiscal et le droit des sociétés. Si la pression sociale a permis des réformes en droit de la famille, des branches plus fondamentales ont été presque totalement délaissées : droit des obligations, droit des sûretés, droit patrimonial de la famille, procédure civile, droit des faillites... Un état des lieux précis est à faire.

Le GRDPL, formé au printemps 2018, se structure autour de plusieurs cercles concentriques : animation par Fatima Chaouche, David Hiez et Séverine Menétrey ; noyau actif d'une dizaine d'universitaires et praticiens ; et atomes plus ou moins réguliers participant aux séances de travail et ayant vocation à rejoindre le cercle des membres actifs. La participation aux manifestations scientifiques est libre, l'implication parmi les membres actifs n'est subordonnée qu'à la condition de s'engager à une contribution personnelle régulière.

Le GRDPL s'est donné comme objectif de mener des recherches scientifiques approfondies sur divers sujets en droit privé luxembourgeois, qui se traduisent en conférences, publications et recommandations. Le GRDPL entend agir de manière neutre et désintéressée, avec pour but à moyen terme de construire une collaboration étroite avec le législateur luxembourgeois afin de le nourrir des conclusions de ses analyses.

Les animateurs du GRDPL sont toujours disponibles pour fournir des informations complémentaires: grdpl@uni.lu.